

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de l'Eure

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 07/01/2025

Date d'affichage : 16/01/2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatorze janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Étaient absents non excusés : Mme Denise GONTIER.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Didier LANGEARD.

OBJET : Extension du système de vidéosurveillance : modification du plan de financement

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune souhaite étendre son système de vidéoprotection afin de couvrir les principaux axes routiers de la commune (Rue de Lisieux, Rue du Mesnil, Rue de la Carbonnière, La Mannerie, Place des Tilleuls).

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les emplacements des caméras ont été déterminés en collaboration avec l'Adjudant TREHET.

La mise en place d'un système de vidéoprotection est estimé à 49 838€ H.T. (58 805,60 € T.T.C)

Vu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (par 18 Voix Pour) :

- Approuve l'extension du système de vidéoprotection
- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant, servant de base à la demande d'aide financière :

Dépenses H.T		Recettes H.T		
Matériel vidéosurveillance (caméras)	35 703 €	Etat (40%)	19 935 €	
Matériel d'enregistrement	2 305 €	Département (20%)	9 968 €	
Installation	11 830 €	Autofinancement(40%)	19 935€	
Total	49 838 €	Total	49 838 €	

- Autorise Monsieur le Maire, à solliciter toute demande de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de l'Eure ou toute autre instance susceptible d'apporter un concours financier.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2025.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 16/01/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Didier LANGEARD.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

